

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/18
10 novembre 2001

(01-5605)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

HONG KONG, CHINE

Déclaration de M. Chau Tak Hay Secrétaire au commerce et à l'industrie

1. Deux ans après l'échec de la Conférence ministérielle de Seattle, l'interdépendance des économies nationales s'est encore accrue. Le défi auquel sont confrontés les gouvernements – qui est encore plus urgent maintenant – est de tirer parti de l'énorme potentiel de prospérité qu'offre la mondialisation mais aussi de le canaliser et de l'orienter pour le bienfait de leurs citoyens.
2. Le monde nous observe attentivement pour voir si l'OMC parviendra finalement à se ressaisir après toutes les discussions qui ont eu lieu ces deux dernières années à Genève. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre un deuxième échec.
3. S'il y a une leçon à tirer de Seattle c'est qu'une Conférence ministérielle ne peut être un succès que si elle est considérée par tous comme une responsabilité collective. C'est la crédibilité même de l'OMC en tant qu'institution apte à promouvoir la libéralisation et la non-discrimination au niveau mondial qui est en jeu maintenant et tous les Membres de l'OMC devraient se sentir profondément concernés.
4. Nous sommes arrivés à un tournant important de l'histoire du système commercial multilatéral. Ce moment n'est pas sans danger car la nouvelle détérioration de la situation économique mondiale consécutive aux éléments tragiques qui se sont déroulés le 11 septembre à New York et à Washington rend le lancement d'un nouveau cycle encore plus urgent et plus important.
5. Hong Kong, Chine condamne avec la plus grande fermeté les atrocités commises le 11 septembre. Ces crimes contre l'humanité ont cependant poussé de nombreux Membres de l'OMC à agir. Ils nous ont rendus encore plus déterminés à réussir et à donner le dernier coup de collier pour lancer un nouveau cycle de négociations.
6. Je me souviens avoir cité il y a deux ans trois objectifs majeurs que le système commercial multilatéral se devait d'atteindre:
 - premièrement, soutenir le rythme de la libéralisation;
 - deuxièmement, actualiser et élargir le cadre des règles existantes; et
 - troisièmement, faire en sorte que l'OMC devienne véritablement universelle et ouverte à tous tout en préservant son caractère actuel.

7. Selon moi, ces trois objectifs restent d'actualité. Je me félicite de voir qu'au cours de la présente réunion, nous accomplissons un énorme pas dans la réalisation du troisième objectif. L'accession de la Chine renforcera considérablement le caractère universel de l'OMC.

8. L'accession de la Chine à l'OMC n'aura pas d'effet sur la participation de Hong Kong à l'Organisation. Hong Kong demeurera un Membre distinct de l'OMC, sous le nom de "Hong Kong, Chine". Conformément au principe "un pays, deux systèmes", nous demeurerons une entité économique distincte et un territoire douanier distinct. Nos politiques commerciales et économiques continueront d'être élaborées entièrement dans la Région administrative spéciale de Hong Kong et elles continueront d'être distinctes de celles de la Chine continentale.

9. En ce qui concerne les deux premiers objectifs, je tiens à faire observer que l'OMC a déjà un programme de travail bien rempli concernant les questions directement liées au commerce: négociations prescrites sur les services et l'agriculture; accès aux marchés pour les produits autres qu'agricoles; réexamen de diverses règles et mise en œuvre fidèle et dans les délais prévus par tous les Membres des engagements pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay. En outre, de nombreux Membres sont aussi prêts à inscrire au programme de travail la poursuite des travaux sur le commerce électronique, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges.

10. Cela dit, je dois ajouter que nous reconnaissons parfaitement l'importance des deux questions que certains Membres souhaitent voir inscrites au programme de travail: le commerce et la concurrence et le commerce et l'investissement. L'échec des efforts que nous déployons depuis longtemps pour parvenir à un accord sur ces points montre toutefois clairement que les Membres, parce qu'ils en sont à des stades de développement différents et qu'ils ont des orientations différentes en matière de politique intérieure, ont des points de vue extrêmement divergents qu'il est difficile, voire impossible, de réconcilier. Franchement, je ne vois qu'une solution pratique qui est de respecter les besoins des différents Membres en matière de politique intérieure et de mettre en place un mécanisme qui leur permettrait de choisir s'ils désirent ou non participer aux négociations.

11. Un autre sujet difficile est celui du commerce et de l'environnement. Nous souscrivons pleinement à l'objectif vital que représente le développement durable. Les efforts déployés pour y parvenir ne doivent toutefois pas être sapés par un protectionnisme déguisé. Avec cette importante réserve, nous sommes relativement ouverts quant à la manière dont cette question doit être résolue.

12. Nous sommes également saisis d'un projet de Déclaration sur les ADPIC et la santé publique. Nous n'ignorons pas que de nombreux pays en développement et des pays parmi les moins avancés sont tragiquement touchés par des pandémies comme celle du VIH/SIDA. Nous avons le devoir moral de les aider dans leur lutte contre ces problèmes gravissimes qui mettent en danger la vie de leurs citoyens. Reconnaisant que la protection de la propriété intellectuelle joue aussi un rôle clé dans la mise au point de nouveaux médicaments, je suis convaincu qu'il faut trouver un équilibre délicat. J'engage instamment tous mes collègues à œuvrer ensemble pour trouver une solution qui soit acceptable pour tous et qui facilite l'accès aux médicaments de ceux qui en ont désespérément besoin.

13. Hong Kong, Chine souhaite souligner que l'OMC, dans ses travaux futurs, doit tenir compte des préoccupations des pays en développement et en particulier des moins avancés d'entre eux. C'est pourquoi nous sommes heureux de voir que ces préoccupations sont amplement reflétées dans le projet de Déclaration ministérielle. Nous sommes fermement convaincus que le système commercial multilatéral favorise le développement. Nous continuerons à jouer notre rôle dans l'appui aux activités de coopération technique de l'OMC.

14. L'OMC ne peut cependant pas régler à elle seule tous les problèmes mondiaux. Elle devrait se concentrer sur ses préoccupations premières. Ce faisant, elle peut contribuer beaucoup à surmonter la crise économique mondiale actuelle et à promouvoir le développement économique.

15. Si nous ne saisissons pas l'occasion historique qui s'offre à nous maintenant de lancer une nouvelle série de négociations, nous risquons de pâtir tous d'un malaise économique durable dont nous serons responsables. De plus, le système commercial multilatéral lui-même souffrira car les Membres seront de plus en plus nombreux à consacrer leur énergie à des arrangements commerciaux préférentiels, ce qui accentuera encore les distorsions économiques et sapera le fonctionnement de l'avantage comparatif. Pour Hong Kong, Chine qui applique la non-discrimination, le multilatéralisme serait alors vidé de son sens.

16. Nous prions instamment les autres Membres de se joindre à nous et de s'engager à ne ménager aucun effort pour faire en sorte que l'on se souvienne de la Conférence ministérielle de Doha comme d'un tournant conduisant au développement et à la prospérité économiques et à un système commercial toujours plus dynamique.
